

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 JUIN 2014**

Délibération
n°2014.06. 64.B

**Médiathèque
d'agglomération
L'Alpha - travaux de
construction - Lot n°
7 "menuiseries
intérieures" : avenant
n°1**

LE DIX NEUF JUIN DEUX MILLE QUATORZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **13 juin 2014**

Secrétaire de séance : Guy ETIENNE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Gérard BRUNETEAU, François NEBOUT

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Didier LOUIS

Absent(s) :

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2014

**DELIBERATION
N° 2014.06. 64.B**

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION /
GESTION DU PATRIMOINE ET DES TRAVAUX

Rapporteur : Madame GODICHAUD

**MEDIATHEQUE D'AGGLOMERATION L'ALPHA - TRAVAUX DE CONSTRUCTION - LOT N°
7 "MENUISERIES INTERIEURES" : AVENANT N°1**

Par délibération n° 78B du 23 juin 2011, modifiée par la délibération n° 113 B du 29 septembre 2011, le bureau communautaire a approuvé le lancement de la consultation relative aux travaux de construction de la médiathèque d'agglomération.

La commission pour les marchés adaptés du 21 juin 2012 a donné un avis favorable à l'attribution du lot n° 7 « menuiseries intérieures » à la société EGTB SUTRE sise Le Bois Chadutaud à ASNIERES SUR NOUERE (16290) pour un montant de 402 253,20 € HT.

Il est nécessaire de prendre en compte les modifications suivantes :

✓ **Demande du Grand Angoulême**

- Fourniture et pose d'un bloc porte 2 vantaux entre
locaux PAC/CTA du rez-de-jardin 690,80 € HT

✓ **Adaptation de la maîtrise d'œuvre**

- Remplacement des huisseries à bancher
(incorporation entre les banches métalliques de
coffrage des murs) par des huisseries bois 2 755,00 € HT

Montant total 3 445,80 € HT

Le montant de l'avenant n°1 en plus-value est de 3 445,80 € HT.

Le montant du marché passe de 402 253,20 € HT à 405 699,00 € HT, soit une augmentation de 0,86 % par rapport au montant initial du marché.

Vu l'avis favorable de la commission proximité et services à la population du 10 juin 2014

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n° 1 au lot n°7 « menuiseries intérieures » dont le titulaire est la société EGTB SUTRE sise Le Bois Chadutaud à ASNIERES SUR NOUERE (16290) pour des travaux supplémentaires d'un montant en plus-value de 3 445,80 € HT.

.../...

D'AUTORISER Monsieur le Président ou M. Gérard DEZIER en qualité de 7^{ème} vice-président en charge des équipements sportifs à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 2313 – rubrique 321 – opération 9804 – autorisation de programme n°2.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 23 juin 2014	<u>Affiché le :</u> 23 juin 2014